

## FICHE SYNTETIQUE DE LA FORMATION

**Diplôme (DCESS ou DCA) : DCA**

**Intitulé de la formation : Technicien supérieur en urbanisme**

**Responsable : Abdelilah Bannour**

**Grade : PA**

**Etablissement : Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tétouan**

**Objectif Général de la Formation :**

Former des techniciens supérieurs dans le domaine de l'urbanisme, architecture, génie civil, dessin de bâtiment et de voirie et réseaux divers.

**Objectifs Spécifiques de la Formation :**

Former des techniciens capables de:

- réaliser le dessin de bâtiment et des voiries et réseaux divers,
- produire des maquettes de plans,
- savoir lire les plans et réaliser le métré,
- savoir implanter les ouvrages,
- gérer les corps d'état d'un projet de bâtiment.

La formation est fondée sur une approche associant architecture et génie civil avec la participation à part égale de l'Ecole Nationale d'Architecture à Tétouan et de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tétouan. Elle vise à concilier de manière synergétique ces deux aspects présents au niveau technique d'un projet d'urbanisme pour permettre aux lauréats d'acquérir une culture leur permettant d'élargir leur champ de vision lorsqu'ils assistent les acteurs de l'urbanisme dans les collectivités territoriales, les agences urbaines, les cabinets d'architecture, les bureaux d'études techniques ou les entreprises de BTP.

**Conditions d'accès :**

Bac+2 ou équivalent

**Mode d'évaluation :**

Contrôles, projets et exposés

**Publics Visés :**

Les titulaires d'une Licence DEUG, DEUST, DUT, BTS dans les disciplines sciences physiques ou techniques ou les ISTA d'architecture ou de génie civil ou équivalent

**Effectif prévu (Min-Max): 10-30**

**Chronogramme :**(Préciser la date du début et de la fin de la formation ; examens et stage compris)

**Novembre 2019-Décembre 2020**

## Modalités d'obtention du diplôme :

Obtenir une moyenne de 10/20 avec la pondération 80% pour les modules d'enseignement et 20% pour le projet de fin d'études.

Pour être déclaré lauréat le candidat doit s'acquitter de l'ensemble des frais prévus dans la formation.

**Modules enseignés :** (Préciser les titres des modules et des éléments de modules. (Maximum 12 modules – Maximum 3 éléments par module)

<b>Module</b>	<b>Eléments de module (de 1 à 3)</b>
<b>1- Histoire de l'architecture</b>	Histoire de l'architecture
<b>2- Conception et représentation architecturale</b>	Conception et représentation architecturale
<b>3- Lecture des plans et métré</b>	Lecture des plans Métré
<b>4- Logiciels de CAO</b>	Autocad Archicad
<b>5- Topographie et SIG</b>	Topographie SIG
<b>6- Voirie et réseaux divers</b>	Voirie Hydraulique urbaine
<b>7- Physique du bâtiment</b>	Thermique du bâtiment Acoustique du bâtiment
<b>8-PFE</b>	

## Contact :

Nom et Prénom: **Bannour Abdelilah**

Tél: **06 77 88 86 05 / 06 60 96 74 21**

E-mail: **a.bannour@uae.ac.ma**